

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Régie autonome des transports parisiens

Décisions VAL n°s 2013-21-22 du 12 août 2013 portant délégation de signature du directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique à des chargés d'affaires en immobilier dudit département

NOR : TRAT1322195S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

*Délégation de signature du directeur du département valorisation immobilière,
achats et logistique à un chargé d'affaires en immobilier dudit département*

Le directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique,
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la décision VAL n° 2012-23 du 6 avril 2012 portant délégation de pouvoirs du président-directeur général au directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique (VAL),

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à M. Patrice Legris, chargé d'affaires en immobilier du département valorisation immobilière, achats et logistique, à l'effet de signer, en son nom, tous actes, documents et pièces nécessaires à l'acquisition, pour un montant de trente-sept mille huit cents euros hors TVA (37 800 € hors TVA), de la parcelle AE 96 pour une contenance de 189 m², sise 87, avenue de Verdun, à Châtillon (92320).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 12 août 2013.

Le directeur du département VAL,
R. FEREDJ

*Délégation de signature du directeur du département valorisation immobilière,
achats et logistique à un chargé d'affaires en immobilier dudit département*

Le directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique,
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la décision VAL n° 2012-23 du 6 avril 2012 portant délégation de pouvoirs du président-directeur général au directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique (VAL),

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à M. Patrice Legris, chargé d'affaires en immobilier du département valorisation immobilière, achats et logistique, à l'effet de signer, en son nom, tous actes, documents et pièces nécessaires à l'acquisition, pour un montant de cent trente mille cinq cents euros hors TVA (130 500 € hors TVA), d'une partie de la parcelle BG 203 pour une contenance de 250 m² en surface et 40 m² en tréfonds, sise boulevard du Moulin-de-la-Tour, à Clamart (92140).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 12 août 2013.

Le directeur du département VAL,
R. FEREDJ